

MULTI UNITS LUXEMBOURG

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 9, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 115 129
(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

Amundi S&P Eurozone Dividend Aristocrat Screened
(le « **Compartiment** »)

Modification du Prospectus de la Société et des Documents d'informations clés du Compartiment

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts (les « **Statuts** ») et dans le dernier prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).

Luxembourg, le 30 juillet 2026

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de changer l'indice du Compartiment (l'« **Indice** ») et, en conséquence, d'actualiser sa dénomination et sa Classification SFDR, comme détaillé ci-dessous (les « **Changements** »). Les Changements prendront effet **le 6 novembre 2026** (la « **Date d'effet** ») et apparaîtront dans le prochain Prospectus approuvé.

	Avant la Date d'effet	À compter de la Date d'effet
Nom du Compartiment	Amundi S&P Eurozone Dividend Aristocrat Screened	Amundi S&P Europe High Dividend Yield
Indice de référence du Compartiment	S&P Eurozone Dividend Aristocrat Screened Ticker de l'indice : SPEHDAEN	S&P Europe Dividend 50 Index Ticker de l'indice : SPEDV5EP Le « Nouvel Indice »
Classification SFDR	Article 8	Ni Article 8, ni Article 9 (Article 6)

Les Changements offriront aux Actionnaires une exposition au Nouvel Indice représentative de la performance de 50 sociétés européennes à haut rendement en dividendes, sélectionnées pour la solidité de leurs fondamentaux par rapport à leurs homologues, sur la base d'un classement composite d'indicateurs financiers, de la taille du marché et de critères de liquidité.

Une description complète du Nouvel Indice et de sa méthodologie de construction, ainsi que des informations sur la composition du Nouvel Indice et les pondérations respectives de ses composantes, sont disponibles sur le site internet du fournisseur du Nouvel Indice à l'adresse <http://www.spglobal.com>.

- **Les Actionnaires en désaccord avec les modalités de ces modifications ont le droit de procéder au rachat sans frais (à l'exception des frais servant au désinvestissement) de leurs actions à tout moment dans les 30 jours calendaires suivant la date du présent avis. Toutefois, la passation d'un ordre sur le marché secondaire entraînera des coûts qui ne relèvent pas de la Société de gestion.**
- **Veillez noter que les Actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement à la Société. Par conséquent, les investisseurs opérant sur le marché secondaire peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transaction sur leurs opérations. Ces investisseurs négocieront également à un prix qui reflète l'existence d'un écart acheteur-vendeur. Ces investisseurs sont invités à contacter leur courtier habituel pour de plus amples informations sur les frais de courtage qui peuvent s'appliquer à eux et sur les écarts acheteur-vendeur qu'ils sont susceptibles d'encourir.**
- **Si les Actionnaires sont d'accord avec ces modifications, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

À la suite de la mise en œuvre des Changements, le Prospectus et les Documents d'informations clés du Compartiment seront modifiés en conséquence.

Le dernier Prospectus et les derniers Documents d'informations clés sont disponibles gratuitement sur demande au siège social de la Société, ou peuvent être consultés dès la Date d'effet sur www.amundiETF.com.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration